

SENSIBILISER AUX DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT ET LES PRÉVENIR

Durée

1 jour

Référence Formation

5-RH-REOC

Objectifs

Comprendre la notion juridique du harcèlement
Agir face à une situation de harcèlement
Anticiper les risques de harcèlement

Participants

Managers, personnel RH ou représentants du personnel

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.
Formateur expert dans son domaine d'intervention
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants
Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.
Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Comprendre la notion juridique du harcèlement

S'approprier les textes de loi
Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement
Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux
Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle
Etude de cas : échanges autour de cas réels et jurisprudence en matière de harcèlement moral

- Agir lors des cas de harcèlements déclarés

Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate
Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail
Adopter un comportement approprié
Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

[version 2023]

- Anticiper les risques de harcèlement

Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables

Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux

Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau

Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal

Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation